

Covid: le futur protocole en Ehpad guidé par la citoyenneté et l'éthique

Article 30/04/2021

Rectifier certaines situations "abusives" en établissement, et discuter l'aménagement de restrictions rendues caduques par l'avancée de la campagne vaccinale anti-Covid: c'était l'objet de la réunion de ce 30 avril entre le ministère chargé de l'autonomie et les fédérations du grand âge, ont rapporté le cabinet de Brigitte Bourguignon, la Fnaqpa et la FHF auprès de Gerontonews.

"A moyen terme, nous devons réfléchir collectivement à la définition d'une nouvelle série de recommandations pour assouplir à nouveau les mesures de protection en Ehpad, ainsi que pour les autres établissements recevant des personnes âgées."

Si la date d'un nouveau protocole n'est pas arrêtée, l'amendement [du document du 13 mars](#) est bel et bien en chantier, a confirmé le cabinet de Brigitte Bourguignon auprès de Gerontonews ce 30 avril, se référant à la réunion qui s'est tenue dans la matinée, [comme l'avaient signalé plusieurs fédérations](#).

"Un travail collectif sur les nouveaux assouplissements" a ainsi démarré "au sein du groupe Ethique que la ministre a constitué et qui rassemble fédérations d'établissements pour personnes âgées, représentants des directeurs et des professionnels, éthiciens, juristes et collectifs de familles et de résidents d'établissements", a précisé le cabinet de la ministre chargée de l'autonomie.

"La levée progressive des restrictions mises en place pour contenir la troisième vague de l'épidémie, l'amélioration de la situation épidémiologique ainsi que l'avancement de la campagne de vaccination auront en effet des conséquences" sur le [dernier] protocole, à court et à moyen terme", a-t-il poursuivi.

D'abord, comme annoncé par Emmanuel Macron le 29 avril dans une interview à la presse quotidienne régionale, "le 3 mai, la limite des 10 kilomètres pour se déplacer sera levée pour tous les Français, et donc bien sûr pour les résidents d'Ehpad", a confirmé le cabinet de Brigitte Bourguignon.

"Pour le moment, nous reviendrons donc, au 3 mai, à la recommandation du protocole du 12 mars": soit des sorties en famille autorisées "pour tous les résidents" mais avec un retour qui reste contraignant pour ceux non vaccinés ou étant cas contacts puisque pour eux, la recommandation d'un test PCR et d'un isolement reste de rigueur.

[Les ARS invitées à faire dialoguer Ehpad et familles au besoin](#)

Par ailleurs, "cette question des sorties a été, cela a été remonté à Brigitte Bourguignon, parfois [un élément de tensions entre les familles et les directeurs](#)", a ajouté le cabinet, faisant référence à certains établissements jouant trop peu la carte de l'assouplissement.

"Nous ne pouvons accepter des situations abusives. Et s'il n'est évidemment pas question de blâmer les directeurs d'établissements, qui font souvent au mieux du fait de situations sanitaires tendues, voire de retour de clusters", la ministre "réaffirme fermement que les résidents sont des citoyens à part entière et que le droit de visite régulier de leurs proches doit pouvoir s'organiser".

Son cabinet a précisé qu'elle avait demandé "aux agences régionales de santé [ARS] d'organiser très vite un dialogue au cas par cas, là où ces situations existent".

"Des directeurs coincés entre le marteau et l'enclume"

La citoyenneté doit en effet "être le fil conducteur" du futur protocole, a résumé Didier Sapy, directeur de la Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (Fnaqpa), auprès de Gerontonews dans la foulée. "Ce protocole est interrogé, tant mieux" même s'il n'y a pas "de calendrier", a-t-il commenté.

La réunion du 30 avril visait à évaluer son application "de façon équitable sur le territoire", a-t-il dit, estimant les situations tendues "marginales" mais "inacceptables", et faisant valoir "le bon sens" appliqué selon lui dans la majorité des Ehpad.

Le ministère a aussi cherché "à prendre la température" auprès des fédérations.

Didier Sapy a listé deux "tendances" plutôt unanimes: le fait que "quelquefois, les ARS ont un rôle à jouer, [comme déjà relevé par l'Association des directeurs au service des personnes âgées \(AD-PA\)](#).

Certaines conseillent de "fermer l'établissement au premier cas contact" et font jouer la responsabilité des directeurs, alors coincés "entre le marteau et l'enclume", a déploré le directeur de la Fnaqpa.

Autre point d'accord, le fait que "le protocole mérite des assouplissements".

Concernant les sorties, pour les résidents non vaccinés, le document actuel recommande "l'appréciation de la situation au cas par cas par le médecin coordonnateur".

Or, il faut arrêter de distinguer les vaccinés et les autres, a martelé Didier Sapy: s'il admet des "inquiétudes" chez les médecins, il a rappelé que "le seul endroit qui nécessite un avis médical pour autoriser une sortie, c'est l'hôpital psychiatrique!"

"Un directeur n'a pas juridiquement le droit d'interdire à un résident de sortir [...]. La seule chose qu'il peut faire est éventuellement de prendre des précautions au retour" comme "de faire faire le test ou d'isoler" après une sortie, mais au vu "de l'avancée de la campagne vaccinale, on pense que ce n'est plus nécessaire, dans la plupart des cas", a-t-il ajouté.

Benjamin Caniard, coresponsable du pôle autonomie à la Fédération hospitalière de France (FHF), a confirmé qu'il s'était agi d'un "tour de table sur une amélioration du protocole de mars", et de discuter "certaines situations posant des questions éthiques et pouvant donner un risque d'interprétation abusive ou restrictive".

Il a lui aussi relevé auprès de Gerontonews "une volonté ministérielle de régler ces situations a priori très peu nombreuses mais restant inacceptables".

"L'idée générale" est "de ne pas faire peser des restrictions supérieures à celles de la population générale" et "d'insister sur les visites en chambre qui ne doivent pas être restreintes quand la personne est vaccinée".

Un consensus porte sur le fait de "modifier ce retour en arrière inscrit dans le protocole de mars, qui redonnait presque la possibilité de tout reverrouiller dès lors qu'il y a un cas [de Covid]", l'idée étant d'être "beaucoup plus nuancé là-dessus", a-t-il ajouté.

Les livraisons de vaccins en Ehpad en cours "d'adaptation"

Interrogé par Gerontonews sur [une potentielle sanctuarisation de doses vaccinales](#) pour assurer la continuité de la campagne en Ehpad, le cabinet de Brigitte Bourguignon a par ailleurs répondu être "en train d'adapter la réponse en termes de livraison en fonction des besoins, en gardant la solution la plus adaptée aux besoins des Ehpad et en particulier de la vaccination des professionnels et des nouveaux résidents".

Concernant le déploiement des tests salivaires, il a indiqué que le dispositif, "lancé depuis deux semaines, monte actuellement en charge avec une satisfaction du secteur", sans pouvoir encore donner de statistiques.

Enfin, questionné sur les revalorisations Ségur et un soutien financier aux résidences autonomie, [réclamés par plusieurs fédérations](#), il a assuré qu'"un travail d'instruction est en cours".

Claire Beziau